

**DÉCRET EN DATE DU 25 AVRIL 2022
PARU AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DU 26 AVRIL 2022 (TEXTE N° 67)**

**Décret accordant à la société anonyme AUPLATA MINING GROUP
la prolongation de la concession de mines d'or
dite «Concession La Victoire » (Guyane)**

NOR: INDL2132038D

Par décret en date du 25 avril 2022, la concession de mines d'or et substances connexes dénommée « Concession La Victoire », située sur la commune de Saint-Elie, en Guyane, octroyée à la société anonyme AUPLATA MINING GROUP, sise Immeuble SIMEG Zone industrielle de Dégrad des Cannes 97 354 Remiré-Montjoly , immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Cayenne sous le numéro 331 477 158 est prolongée jusqu'au 31 décembre 2043.

Le périmètre est défini par un polygone à côtés rectilignes dont les coordonnées géographiques des sommets A, B, C, D, E et F sont données ci-après dans le système de référence RGFG95 - UTM 22N :

RGFG95 – UTM 22N		
Sommets	X (est)	Y (nord)
A	252334	535138
B	254284	535138
C	254299	525350
D	250307	525354
E	250307	526379
F	252333	526379